



centre de gestion de l'eure
fonction publique territoriale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE L'EURE

ARRETÉ N° 2024 – 31 – CONC

PORTANT RENOUVELLEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE
D'AGENT DE MAÎTRISE

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'EURE

- Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
 Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;
 Vu le décret n° 2004-248 du 18 mars 2004 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux ;
 Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
 Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
 Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 modifié par le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;
 Vu l'arrêté 2023-29-CONC du 8 juin 2023 portant liste nominative des candidats admis au concours d'Agent de Maîtrise - session 2023 ;
 Vu l'arrêté 2023-35-CONC du 15 juin 2023 portant renouvellement de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise ;
 Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion de l'Eure ;
Considérant qu'il convient de radier au 02 novembre 2023 les lauréats de la session 2021 qui n'ont pas demandé leur réinscription sur la liste d'aptitude ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de Maîtrise, mise à jour au 04 juillet 2024, comporte les lauréats de la session 2023 ainsi que ceux de la session précédente remplissant les conditions d'inscription et compte 19 noms.

Sont inscrits sur la liste nominative, dressée par ordre alphabétique, les lauréats ci-dessous cités :

NOM	Prénom
ALEXANDRE	Jerome
AUDRAIN	Laurent
BOUTET	Frédéric
CHODORGE	Antoine
COTTE	Cyril
DOUCET	Bertrand
DUFOUR	Geoffrey
EVREUX	Mickaël
GUILLIN	Eddie
HOMMET	Mathias
KOZIK	Caroline
LEBATTEUX	Yannick
MARTINEAU	Emilie

Adresser la correspondance à Monsieur le Président du Centre de Gestion

10 Bis rue du Docteur Michel BAUDOIX – BP 276 – 27002 EVREUX CEDEX – Tél : 02 32 39 23 99 – Mail : info@cdg27.fr – Site Internet : www.cdg27.fr

NOM	Prénom
MINGANT	Betty
PONCHANT	Christian
QUESNE	Pierre-Alexandre
RACINE	Adeline
ROUET	Jonathan
TRUPTIL	Sven

ARTICLE 2 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen : 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen - Téléphone : 02 32 08 12 70, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérécour citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de l'EURE.

FAIT A ÉVREUX, le 04 juillet 2024
Le Président


Pascal LEHONGRE

